

Entretien avec Marie-Pierre Digard

Quelle attractivité pour les énergies nouvelles ?

Le développement des énergies nouvelles passe par la sensibilisation et la mise en réseau d'acteurs nouveaux dans un secteur où les économies d'échelles sont impossibles et où il faut arriver à convaincre d'un intérêt collectif supérieur à l'intérêt individuel.

Cosmopolitiques : Quelle est la différence entre l'ARENE et l'ADEME ?

Marie-Pierre Digard : L'ARENE est une association ¹, créée en 1994, dont l'objet social est d'aider à la mise en place de politiques de développement durable en Île-de-France. La promotion des énergies renouvelables est une de ses thématiques fortes. L'ARENE est financée à 90 % par le Conseil régional. C'est un outil à la disposition des collectivités territoriales, des établissements publics ou privés, son intervention est gratuite, c'est en quelque sorte un « service public » du développement durable en Île-de-France. Elle conseille techniquement les porteurs de projets, les accompagne à leur demande par des études de faisabilité. À partir des expériences innovantes, elle diffuse des savoir-faire, met en relation des élus et des entreprises, essaie de développer la mise en réseau de tous les acteurs régionaux concernés par les énergies nouvelles.

L'ADEME est une agence nationale qui dépend du ministère de l'Environnement. Elle s'adresse aussi aux particuliers ; son objectif est plutôt de développer la maîtrise de

I Site internet de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Île-de-France (ARENE) : www.arenidf.org

l'énergie mais elle fait aussi la promotion d'énergies renouvelables. Elle peut apporter une aide financière aux projets d'économie d'énergie. En 2005, elle est passée d'une logique de versement de subventions à une logique de crédit d'impôts.

Cosmopolitiques : Y a-t-il beaucoup d'initiatives en Île-de-France, concernant le développement d'énergies nouvelles ?

Marie-Pierre Digard : Il est toujours possible de déplorer qu'il n'y en ait pas davantage. Mais il faut surtout noter que ce sont toujours les mêmes collectivités locales qui viennent vers nous, avec des projets variés. Ces collectivités locales sont de toutes couleurs politiques et elles se caractérisent par un réel volontarisme. Il y a déjà des offices HLM qui se sont engagés dans des projets de chaufferies collectives au bois ou qui ont déjà réalisé des installations solaires. D'autres souhaitent développer le chauffage par géothermie. Des établissements scolaires aussi développent des projets de chaufferie collective bois, comme le lycée Saint-Charles d'Athis-Mons, indépendamment de toute incitation municipale.

Cosmopolitiques : Et du côté de l'innovation ?

Marie-Pierre Digard : Il faut rester prudent. À l'heure actuelle, par exemple, on parle beaucoup d'éco-entreprise, d'éco-filière, d'éco-pôle mais tout cet engouement lié à la promotion du concept de développement durable ne recouvre pas toujours des réalités techniques novatrices. Ainsi l'ARENE travaille à définir ces concepts en lien avec l'Institut d'urbanisme d'Île-de-France (IAURIF) ; il faut que l'on sache au moins ce que cela ne doit pas recouvrir.

Cosmopolitiques : Quelles sont les énergies nouvelles qui sont privilégiées en Île-de-France ?

Marie-Pierre Digard : Les données géographiques sont très importantes pour comprendre pourquoi telle ou telle énergie nouvelle va être rentable à développer. Nous avons ainsi dans notre région un nombre important de projets concernant la géothermie. L'utilisation de la chaleur du sous-sol ne donne pas lieu à des nuisances (il faut juste effectuer un forage). Et il y a toute une nappe d'eau chaude souterraine, la nappe Dogger, dans l'Est et le Sud de la région parisienne, qui permet de faciliter l'extraction de cette chaleur souterraine. L'énergie solaire se développe, notamment pour le chauffage des piscines municipales. De plus en plus de déchetteries sont dotées de dispositifs de valorisation du biogaz, pour la production d'électricité en particulier. D'ailleurs la collecte du biogaz est

obligatoire. L'ARENE a aussi demandé une étude pour définir les recommandations à diffuser auprès des utilisateurs de bois énergie dans les équipements individuels. Elle s'intéresse aussi aux filières d'approvisionnement en bois combustible et à la structuration des filières de chaufferies collectives au bois et à l'énergie éolienne. La région Île-de-France présente des zones à potentiel éolien suffisant pour rentabiliser des projets. Le solaire est utilisable partout, pour la production d'électricité ou de chaleur (eau chaude sanitaire ou chauffage).

Cosmopolitiques : Et les éoliennes ? Qu'est-ce qui motive l'implantation d'une éolienne ? N'y a-t-il pas des conflits d'intérêt lors de la mise en œuvre de ces projets ?

Marie-Pierre Digard : J'ai participé récemment à une réunion de présentation d'un projet de construction d'une ferme devant fonctionner avec 9 éoliennes. C'était dans une petite commune de 600 habitants dans le Sud de l'Essonne. Une campagne avec des champs à perte de vue. Alors les avis sur l'implantation d'éoliennes sont d'abord partagés au niveau des nuisances. Certains trouvent que ce sera laid, d'autres craignent aussi que cela fasse du bruit. Dans cette commune, il y a une population divisée entre les agriculteurs, qui trouvent le projet intéressant, et les rurbains, tous ces nouveaux venus qui travaillent à Paris et qui ont choisi d'habiter à la campagne pour être au calme. Ceux-là veulent la tranquillité absolue, ils ont même fait une pétition pour que le maire interdise le passage des tracteurs et des moissonneuses dans la commune. Mais enfin les éoliennes, ça fait dix fois moins de bruit que les mobylettes de leurs ados, et en plus, elles sont toujours implantées au moins à 400 mètres de toute habitation ! N'empêche que ces rurbains ont posé une question qui m'a profondément ébranlée, dans mes convictions de militante verte depuis vingt ans. Ils ont demandé : « Mais qu'est-ce que cela va nous rapporter, à nous ? Est-ce qu'on ne fait pas déjà suffisamment de sacrifices collectifs en optant pour le nucléaire, qui nous permet à tous d'avoir de l'électricité moins chère ? ».

Cosmopolitiques : Et qu'est-ce qui a motivé le maire ?

Marie-Pierre Digard : Certainement la perspective de percevoir la taxe professionnelle. L'implantation d'une éolienne représente une entrée de 4 000 euros par an. C'est beaucoup pour une petite commune qui n'a pas ou peu de revenus et qui voit sa population augmenter.

Cosmopolitiques : Oui, on peut donc dire que cela rapporte à la collectivité.

Marie-Pierre Digard : Mais ce qui m'a choquée, c'est qu'ils demandaient ce que cela allait leur rapporter individuellement. Comme s'ils pouvaient y retrouver un gain sur leur facture de chauffage. C'est vrai qu'aucune énergie nouvelle n'est rentable si on compare le prix à celui de l'énergie fournie par le nucléaire. Mais le prix de l'électricité nucléaire n'intègre pas le coût des démantèlements, les problèmes liés aux déchets. Même au niveau de la fiscalité, il y a des inégalités de traitement. Par exemple la géothermie, qui revient 10 % moins cher que le gaz ou le pétrole. Elle concerne 150 000 foyers en Île-de-France. Elle réduit les émissions de gaz carbonique de 17 500 tonnes par an. Mais elle est taxée à 19,6 % par an, alors que les autres énergies le sont à 5,5 %. Sans cela, elle serait 23 % moins cher que les énergies traditionnelles.

Cosmopolitiques : Mais qu'est-ce qui peut motiver le consommateur, si ce n'est une baisse du prix qu'il doit payer immédiatement ? Est-ce qu'on ne manque pas d'argument, lorsqu'on parle environnement et génération future ?

Marie-Pierre Digard : C'est exactement cela. Je constate le fort décalage entre les attentes individuelles et le discours sur les bienfaits collectifs.

Cosmopolitiques : Y a-t-il des évaluations faites après la réalisation des projets, pour savoir quelles satisfactions sont perceptibles, chez les promoteurs du projet et parmi les utilisateurs de l'équipement ? Est-ce qu'il n'y a pas des recherches non plus techniques mais sociologiques ou économiques qui pourraient à partir d'une somme d'expérimentations définir de nouveaux arguments ?

Marie-Pierre Digard : C'est un de nos axes de travail à l'ARENE, mais il faudrait parallèlement favoriser des recherches sur les raisons de ces blocages sociétaux. On pourrait se demander pourquoi, pour en revenir aux éoliennes, leur implantation se fait-elle quasiment sans contestation en milieu rural, alors qu'en périphérie urbaine elle est beaucoup plus difficile. Cela nous permettrait d'avoir une démarche plus proactive. Pour l'instant, nous sommes surtout sollicités pour les conseils techniques, nous faisons beaucoup d'actions de formation, y compris dans les écoles. Nous avons créé en 2002 un outil d'évaluation des projets, et suite à la demande de plusieurs structures, nous avons organisé des ateliers de formation à l'évaluation et à la recherche d'indicateurs. Mais la demande portait sur les aspects de gestion technique de l'environnement, sur la gestion interne des structures et des équipes, ou sur l'évaluation des actions pédagogiques.

Cosmopolitiques : Tout ce qui est du domaine de l'énergie a une forte connotation scientifique. Ce n'est pas très attractif et on a du mal à déplacer les foules lors des débats publics qui sont organisés sur ce thème. Ne faudrait-il pas réfléchir à d'autres angles d'approche ?

Marie-Pierre Digard : C'est l'approche économique qui permet pour l'instant de faire le lien entre les différents interlocuteurs. Mais si l'on prend l'exemple du changement d'heure d'été à l'heure d'hiver au niveau européen, il est incontestable que cela a permis de réaliser des économies d'énergies. Mais pourtant le rythme biologique individuel est perturbé. Je ne sais pas si c'est si bon que cela, notamment pour les bébés, les générations futures... Il faut aussi mettre en balance les intérêts économiques et la santé... Je ne pense pas qu'il y ait eu la moindre évaluation comparée des impacts dans ces deux domaines. Encore un vaste chantier !

Cosmopolitiques : Mais avec les enfants, par exemple, les arguments économiques ne marchent pas.

Marie-Pierre Digard : Avec les enfants, il y a des opérations pilotes qui rencontrent un beau succès et qui continuent à faire des petits... Il s'agit de « marchons vers l'école », avec des « pédibus ». Des communes volontaires ont mis en place avec l'ARENE et l'ADEME des formes collectives de mobilité vers l'école. C'est fort intéressant de voir comment cette opération qui voulait diminuer les trajets motorisés courts vers les établissements scolaires (<1,5 km) a pris une dimension « sociétale ». Cela a permis à des parents de communiquer entre eux, aux enfants à s'approprier le trajet maison-école. Et dans une commune, les enfants ont demandé que soient plantés des végétaux, plantes maraîchères et potagères le long de leur trajet. C'est intéressant non ? C'est simple à réaliser, bon pour la santé des enfants et de l'atmosphère, ça favorise le lien social...

Cosmopolitiques : Est-ce que l'ARENE a des liens avec les autres agences régionales ?

Marie-Pierre Digard : Il y a le Réseau des agences régionales de l'énergie (RARE) dont fait partie l'ARENE, et qui comprend 5 agences à ce jour (Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Nord - Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Île-de-France). Une agence a disparu, celle du Languedoc-Roussillon. À ma connaissance deux autres régions (Centre et Champagne-Ardennes) réfléchissent actuellement à en créer une. Ce réseau se rencontre régulièrement, échange et organise des conférences. L'assemblée générale 2005 du RARE se tient à Paris.

Cosmopolitiques : Et au niveau européen ?

Marie-Pierre Digard : Au niveau européen, il existe la fédération européenne des agences régionales de l'environnement et des nouvelles énergies (FEDARENE). J'en suis l'une des dix vice-présidentes, chargée du développement durable, depuis novembre 2004. Il y a un peu moins d'une trentaine (27) d'agences dans l'Union européenne. Le siège est à Bruxelles et nous nous y retrouvons trimestriellement pour mettre en œuvre des actions communes, faire du lobbying auprès des députés, suivre les directives, répondre à des programmes financés. C'est un lieu riche en débat et je me rends compte du retard pris par l'Île-de-France (et la France) sur les énergies renouvelables, notamment par rapport à la Catalogne par exemple.

Cosmopolitiques : Y a-t-il des projets interrégionaux ?

Marie-Pierre Digard : Oui, bien sûr, et qui permettent souvent à des régions d'États voisins de coopérer. Alors évidemment, les projets transfrontaliers, ce n'est pas la priorité de la région Île-de-France, car il est déjà très difficile au niveau local de promouvoir une dynamique d'utilisation des énergies renouvelables.

Propos recueillis par Evelyne Damm-Jimenez